

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise41.02.clp.eu**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** **Soft Remover****Référence-No.:** 1066.804.03.V13**Numéro de produit:****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Ce produit ne peut être dans la manière de nous sont utilisés. Une responsabilité en cas de mauvaise applications est exclue.

Secteur d'utilisation:

SU05 Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit:

PC09a Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC23 Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir

Catégorie du procédé:

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Catégorie de rejet dans l'environnement:

ERCO8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

ERC11b Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif)

Catégorie de l'article: AC -**Emploi de la substance / de la préparation:**

Pour usage professionnel uniquement.

(e) (Attention aux indications du traitement pour ce produit.)

Produit pour enlèvement de laque finale sur le cuir.

Utilisations déconseillées: D'une application sur le textile est déconseillée.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur / fournisseur:**BUSSLINGER Leder + Textil
Hardtstraße 41
CH-5430 Wettingen**Service chargé des renseignements:**

++41 - 56 42 60 62 4

busslinger@ledtex.ch**1.4 Numéro d'appel d'urgence****Producteur / fournisseur:**

i—F41 - 56 42 60 62 4

(08:00 - 17:00)

Centre antipoison:STIZ:
IR 145 (www.toxi.ch)**RUBRIQUE 2: Idwiddrili**

rs

2.1 Classification de la substance ou du mélange**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]:** GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

 GHS07

Eye lait. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage**2.2.1 Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]:**

(L'étiquetage du produit est converti en CLP à l'époque. Il peut encore être emballé un marquage DPD en circulation.) Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de**danger:** (Voir section 2.1)

GHS02, GHS07

Mention d'avertissement: Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Acétone

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Nom du produit: Soft Remover

(suite de la page 1)

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence:

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
- P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.2.2 Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125**ml: Pictogrammes de danger :** GHS02, GHS07 Mention**d'avertissement:** Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Acétone

Mentions de danger: néant**2.2.3 Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

A des effets narcotisants.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler, dans une concentration élevée, sur le sol, dans les fosses, canaux et caves. Dans l'espace gazeux des récipients fermés, peuvent s'accumuler les vapeurs des solvants inflammables, particulièrement sous l'action de la chaleur. C'est pourquoi, tenir éloigné de toute flamme ou source d'étincelles.

2.3 Autres dangers II n'y a pas d'autres dangers connus.**Résultats des évaluations PBT et vPvB:** Non applicable.**3.2 Caractérisation chimique: Mélanges****Description :** Mélange des solvants organiques.**Composants dangereux :**

No CAS	Désignation/Identification		%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49-	Acétone	Flam. Liq. 2, H225; Eye lait. 2, H319; STOT SE 3, H336	25 - 50%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43-	Éthanol	Flam. Liq. 2, H225	20<25%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Numéro index: 606-002-00-3 Reg.nr.: 01-2119457290-43-	Butanone	Flam. Liq. 2, H225; Eye lait. 2, H319; STOT SE 3, H336	0,1-1,0%

Autres ingrédients: Dans le produit des matériaux exempts d'étiquettes suivants sont inclus.

No CAS	Désignation / Identification	%
7732-18-5	Eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	25-50%

SVHC (Substances of Very High Concern): Il ne contient pas de substances énumérées.**Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Plus d'informations sur les ingrédients peuvent être trouvés à l'adresse www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp.**4.1 Description des premiers secours****4.1.1 Indications générales :**

101 Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique. Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Nom du produit: Soft Remover

(suite de la page 2)

4.1.2 Après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

4.1.3 Après contact avec la peau : En règle générale, le produit ne provoque pas d'irritations de la peau. Laver à l'eau tiède et avec du savon et bien rincer.

4.1.4 Après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Recourir à un traitement médical.

4.1.5 Après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Indications destinées au médecin : Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital).

4.2.1 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

Engourdissement

Vertiges

Perte de connaissance

Etat maladif

4.2.2 Risques: Il n'y a pas de dangers connus.

4.2.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:



CO₂, poudre d'extinction ou jet de pulvérisation d'eau. Combattre les foyers importants par jet de pulvérisation d'eau ou mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone (CO)

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

En cas de décomposition, il se dégage de gaz combustibles de distillation à basse température.

5.3 Conseils aux pompiers

5.3.1 Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

5.3.2 Pour plus d'informations:

Refroidir les récipients avec un jet d'arrosage à l'eau. Les fûts d'emballage pour le transport peuvent, lorsque la chaleur est forte, éclater en explosant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ⓜ Tenir éloignées les sources d'incendie.

Eloigner toutes les personnes non autorisées de la zone dangereuse.

Prévoir une aération suffisante.

S'assurer d'une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves. Les gaz / vapeurs / le brouillard à l'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Nom du produit: **Soft Remover**

RUBRIQUE 7: MiMeNSWIN¹rockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors du traitement du produit, ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

A En cas de transvasement du produit, mettre à la terre tous les appareils à cause de la charge statique.

Nuit liser que des appareils antidéflagrants.

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

Eviter le dégagement d'aérosols.

7.1.1 Préventions des incendies et des explosions

Ⓢ Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage Ne conserver que dans le fût métallique d'origine

7.2.2 Indications concernant le stockage commun Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

7.2.3 Autres indications sur les conditions de stockage

1.1 Protéger du gel, d'une forte exposition au soleil et de toutes impuretés.

- **Température maximale de stockage** : 35 °C

- **Température minimale de stockage** :

5 °C

8 °C

- **Température de stockage recommandée** : De 10 °C à 35 °C

- **Classe de stockage** : 3

7.2.4 Durabilité et durée de vie utile Voir l'étiquette sur emballage.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Le produit est conçu pour les applications spécifiées dans la description du produit. (Voir la section 1.2)

(suite de la page 3)

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Bien aérer/aspirer le poste de

travail. **8.1 Paramètres de contrôle**

8.1.0 Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

8.1.1 DNEL

Les valeurs indiquées pour le «niveau sans effet dérivé» sont calculés pour les consommateurs privés de valeurs individuelles. Un effet combiné des substances n'a pas été considéré.

No CAS Désignation du produit

67-64-1 Acétone

Oral	DNEL	62 mg/human/day (Humans)
Dermique	DNEL	62 mg/kg/day (Humans) 200
Inhalatoire	DNEL	mg/m ³ (Humans)

64-17-5 Éthanol

Dermique	DNEL	206 mg/kg/day (men)
Inhalatoire	DNEL	950 mg/m ³ (men)

8.1.2 PNEC Toutes les données sont valables pour les ingrédients individuels. Un effet combiné des substances n'a pas été prise en compte.

No CAS Désignation du produit

67-64-1 Acétone

PNEC	13,04 mg/kg (Sediment)
	10,6 mg/l (Eau)

64-17-5 Ethanol

PNEC	0,63 mg/kg (Terre)
	0,96 mg/l (Eau)

8.13 Limites d'exposition .

(suite page 5)

Nom du produit: **Soft Remover**

No CAS	Désignation Type	Valeur	Unité
67-64-1 Acétone			
VME (Suisse)		Valeur momentanée: 2400 mg/m ³ , 1000 ppm	
		Valeur à long terme: 1200 mg/m ³ , 500 ppm B;	
IOELV (Union Européenne)		Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm	
64-17-5 Ethanol			
VME (Suisse)		Valeur momentanée: 1920 mg/m ³ , 1000 ppm	
		Valeur à long terme: 960 mg/m ³ , 500 ppm SSc;	

(suite de la page 4)

8.1.4 Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement

Dans le traitement envisagé aucune autre limites d'exposition doivent être respectées.

8.1.5 Composants présentant des valeurs limites biologiques

No CAS	Désignation du produit	Type	Valeur	Unité
67-64-1 Acétone				
BAT (Suisse)			80 mg/l	
		Substrat d'examen: Urine		
		Moment du prélèvement: fm de l'exposition, de la période de travail		
		Paramètre biologique: Aceton		

-----8.1.6 Indications complémentaires A servi de base pour la création ou la révision de cette fiche de données de sécurité, la validité de MAK-list Suisse.-----

8.2 Contrôles de l'exposition**8.2.0 Equipement de protection individuel**

L'utilisation d'équipements de protection peut être nécessaire pour l'utilisation commerciale du produit. La nature et l'étendue dépendent du lieu de travail.

8.2.1 Mesures générales de protection et d'hygiène

laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Protection préventive de la peau par un onguent

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

8.2.2 Protection respiratoire**eie**

Protection respiratoire est requis dans le cas de la formation d'aérosols ou de ventilation est insuffisante.

- Filtre recommandé pour une utilisation momentanée [< 15 Min]:

Respirateur

Filtre combiné AX-P2

- Filtre recommandé pour une utilisation commerciale [> 15 min]:

Notez les fabricants de limitation de la durée du port.

Demi-masque respiratoire

Filtre combiné AX-P2

8.2.3 Protection des mains**13**

Gants de protection.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Pour minimiser l'humidité dans le gant, due à la transpiration, un changement de gants durant une session de travail est nécessaire.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Gants en néoprène.

- Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)

CH FR

Nom du produit: **Soft Remover**

(suite de la page 5)

L_i: 1	Class 1 > 10 min	Class 2 > 30 min	Class 3 > 60 min
	Class 4 > 120 min	Class 5 > 240 min	Class 6 > 480 min

- Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

0,2 - 0,4 mm; 5 - 120 min.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

0,5 - 0,7 mm; 120 - 240 min.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc chloroprène

Gants en néoprène.

- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc naturel (Latex)

Gants en caoutchouc

Gants en cuir

Gants en tissu épais

8.2.4 Protection des yeux

40 Lunettes de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

8.2.5 Protection du corps

Ge Vêtements de travail protecteurs.

Vêtement de protection résistant aux solvants

Vêtement de protection étanche

8.3 Limitation et contrôle de l'exposition environnementale À ce stade, les données ne sont disponibles.

8.4 Mesures de gestion des risques

Il y avait mis aucune activité de gestion des risques des ingrédients conformément à l'article 32 du règlement (CE) n ° 1907/2006.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques I

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme :	liquide
Couleur :	vert clair
Odeur :	genre acétone
valeur du pH:	Non applicable.

Modification d'état:

Point d'ébullition :	56 °C (-)
Point d'éclair :	13 °C (DIN 51755 / EN ISO 2719)
Comportement au feu:	Le produit prend en charge la combustion.
Température d'inflammation : Auto-inflammabilité : Danger d'explosion : Limites d'explosivité : inférieure : supérieure :	465 °C (DIN 51794 / DIN EN 14 522) Le produit ne s'enflamme pas spontanément. Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. [Plus haut valeur la plus basse / des composants individuels] 2,6 Vol % (DIN 51649) 15,0 Vol % (DIN 51649)
Propriétés comburantes:	Ce produit n'est pas comburant.
Pression de vapeur à 20 °C:	246 hPa (DIN EN 12) [La valeur est calculée]
Densité à 20 °C:	0,92 g/cm ³ (DIN 51757)
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec:	
l'eau :	entièrement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
Viscosité :	
cinématique à 20 °C:	10 s (DIN 53211/4)
Test de séparation des solvants :	Non applicable.

(suite page 7

CH FR

Nom du produit: **Soft Remover**

(suite de la page 6)

Entièrement soluble:

Ingrédients inflammable: 64,0 %**9.2 Autres****informations VOC**

588,6 g/l

(EU): VOC (EU):

63,98 %

Commentaire:

Le produit n'est pas soumis à la directive 2004/42 de l'UE.

10.1 Réactivité Ce produit n'a pas la réactivité chimique / bas.**10.2 Stabilité chimique** Le produit est en conformité avec les conditions de stockage et de transformation, chimiquement stable. - **Conditions à éviter** : Pas de décomposition lorsque l'utilisation et le stockage sont conformes aux prescriptions.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air

Réactions aux agents d'oxydation puissants

10.4 Conditions à éviter Voir la section 7.2**10.5 Matières incompatibles** Produits d'oxydation très forts.**10.6 Produits de décomposition dangereux** Avec la manipulation correcte et le stockage de tout produit de décomposition dangereux sont attendus.**10.7 Indications complémentaires**

Si on respecte les conditions d'utilisation prescrites, il n'y a aucun danger de décomposition ou d'une réaction chimique incontrôlée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

I

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**11.1.1 Toxicité aiguë****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Avec ce produit, aucune étude toxicologique n'a été menée sur les organismes vivants. Les données suivantes sont des valeurs de la littérature sur les ingrédients individuels qui n'ont pas de prétention à l'exhaustivité.

No CAS Désignation**Type****Valeur Espèce****67-64-1 Acétone**

Dermique LD 50 20000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC 50/4 76 mg/1/4h (rat)

64-17-5 Éthanol

Oral LD 50 7060 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC 50/4 20000 mg/1/4h (rat)

78-93-3 Butanone

Oral LD 50 3300 mg/kg (rat)

Dermique LD 50 5000 mg/kg (rbt) 40

Inhalatoire LC 50/4 mg/1/4h (Mouse)

11.1.2 Symptômes significatifs dans les tests sur animaux À l'heure actuelle il n'y a pas de données sur ce point.**11.1.2.1 Effet primaire d'irritation****- De la peau :** Irritation de la peau possible du fait de la perte de matièresgrasses. - **Des yeux :**

Provoque une sévère irritation des yeux.

- Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pasremplis. - **Toxicité par administration répétée:** Ne sont pas testés.**- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):** Le produit ne contient pas de substances CMR.**- Mutagénicité sur les cellules germinales:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**- Cancérogénicité:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**- Toxicité pour la reproduction:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CH FR

(suite page 8)

Nom du produit: **Soft Remover**

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité aquatique : Les valeurs suivantes ont été obtenues de la littérature.

CAS Nom chimique

Type d'essai Concentration active (Espèce)

67-64-1 Acétone

EC 50/16h 65 mg/l (BeS)

EC 50/48h 6100 mg/l (Daphnia magna)

LC 50/96h 5540 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

7000 mg/l (Pimephales promelas)

NOEC (21d) 2212 mg/l (Daphnia magna)

NOEC (72h) 340 mg/l (Alge)

64-17-5 Éthanol

EC 50/16h 6500 mg/l (Pseudomonas putida) >

EC 50/48h 5000 mg/l (Daphnia magna) > 100

EC 50/72h mg/l (Scenedesmus subspicatus) >

LC 50/96h 2000 mg/l (Leuciscus idus)

12.2 Persistance et dégradabilité

Texte d'évaluation : Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

Autres indications : Le produit est facilement biodégradable (28d > 70%).

12.3 Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Potentiel de bioaccumulation Les données suivantes ont été prises à partir de la littérature.

CAS Nom chimique

Type d'essai Concentration active

67-64-1 Acétone

Bioakkumulation -0,24 log Pow (n.a)

Biokonzentrationsfaktor (BCF) < 10 - (n.a)

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4.1 Effets écotoxiques**

Remarque: Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

12.4.2 Comportement dans des installations d'épuration

Remarque: Le produit n'entrave pas l'activité d'une installation pour le traitement des eaux usées.

Autres indications : Aucune.

12.4.3 Autres indications écologiques

Valeur COD : Für Inhaltsstoffe liegen nachfolgende Daten vor:

CAS Nom chimique Lectures

67-64-1 AcétoneCSB (COD) 2100 mg O₂/g (n.a)**64-17-5 Éthanol**CSB (COD) 1,99 mg O₂/g (-)

Valeur BOD : Für Inhaltsstoffe liegen nachfolgende Daten vor:

CAS Nom chimique Lectures

67-64-1 AcétoneBSB₅ (BOD₅) 1900 mg O₂/g (BeS)**64-17-5 Éthanol**BSB₅ (BOD₅) 1,66 mg O₂/g (-)

Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 2006/11 CEE:

Le produit ne contient pas de substances énumérées.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.**

Nom du produit: Soft Remover

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

P Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

N Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

13.1.1 Code déchet

PAT La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

(1. Produit, 2. Conteneur, 3. Suremballage)

Catalogue européen des déchets:

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 17*	déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 01	emballages en papier/carton

13.1.2 Emballages non nettoyés

Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé :

Nettoyage auto-recyclant.

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

13.1.3 Emballages nettoyés/débarrassés des résidus

 Les emballages ne présentant aucune adhérence nocive de produit (par exemple durcies ou nettoyées) peuvent être amenées à la récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 No UN

ADR, RID, IMDG, IATA

UN1263

14.2 Nom d'expédition des Nations

unies ADR/RID

IMDG, IATA

1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES PAINT RELATED MATERIAL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID



Classe

3 (F1) Liquides inflammables.

Étiquette

3

IMDG, IATA



Class

3 Liquides inflammables.

Label

3

14.4 Groupe d'emballage:

ADR, RID, IMDG, IATA

II

14.5 Dangers pour l'environnement:

Polluant marin :

non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Indice Renfler :

Attention: Liquides inflammables.

No EMS :

33

F-E, S-E

Nom du produit: Soft Remove

(suite de la page 9)

Segregation groups	-
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.
14.8 Indications complémentaires de transport :	Aucune
Remarques: ADR/RID Quantités limitées (LQ):	5L
Quantités exceptées (EQ):	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D/E
Emballage et disposition spéciale: Remarques :	P 001; SV 163 L'expédition du produit par la poste sera réglementée.
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml ml Aucune.
Remarques :	
IATA	
Remarques :	Je vous en prie respectent les conditions générales et spéciales Instructions d'emballages de TATA / ICAO.
PI Ltd Qty:	Y 341
PI Pass.:	35
PI Cargo:	34
14.9 "Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 MATIÈRES APPARENTEES AUX PEINTURES, 3,11

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.2 Directive 2012/18/UE (Directive Seveso-III)**

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I: Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas: 5.000 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut: 50.000 t

15.1.3 REACH Annex XVII: Les ingrédients ne sont pas répertoriés.

15.1.4 Prescriptions nationales Les réglementations nationales sont à déterminer par la responsabilité propre de l'utilisateur.

Suisse:

Des études de prévention de la SUVA:

- Solvants organiques -

Méthyléthylcétone

Information sur les restrictions d'emploi: Lors du traitement de cette préparation a pas de restrictions d'emploi doivent être respectées. VOCV (CH): 63,98 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour les ingrédients avec un ECHA-inscription sont disponibles évaluation du risque chimique. Pour le mélange d'une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les détails ci-dessus sont basées sur le dernier état de nos connaissances. Traitement des notes pour ce produit sont répertoriés dans une fiche technique. Les lois existantes, décrets et règlements, même ceux qui ne sont pas indiquées dans cette fiche doivent être respectées par le destinataire de nos produits sous sa propre responsabilité.

Raisons des changements: Mise à jour des données. Lors de la révision de la FS l'étiquetage a été créé conformément aux règles actuelles de l'UE-CLP, avec les données de la base de données des substances enregistrées et l'actuel inventaire C & L de l'ECHA.

Nom du produit: Soft Remover

(suite de la page 10)

4.ATP; 5.ATP, 6.ATP, 8.ATP

Phrases importantes:

Les phrases H/R suivantes ont été assignées aux distinctives substances de cette préparation (voir chapitre 3). Les phrases H/R, décisives pour l'identification du produit, sont indiquées dans le paragraphe 2.

11225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Remarques pour formation:

Pour usage commercial du produit, chaque année pour informer les employés sur les dangers potentiels.

Autres listes de substances:

GADSL - Global Automotive Declarable Substance List: Les ingrédients ne sont pas répertoriés.

Service établissant la fiche technique:

Ing-Büro J. Petry
Hans-Thoma-Str. 20
D-76327 Pfmztal-Berghausen
IR +49-(0)721— 946 32 61
info@sifa-ing-petry.de

Note:

Les informations sur les ingrédients donnés dans cette fiche technique se basent sur les informations de nos fournisseurs de matières premières. Malgré manipulation soignée, l'exhaustivité et l'exactitude de ces données ne peuvent pas être garantis. Cela est particulièrement vrai pour les substances en dessous de leur limite de déclaration et de substances sans classement ou sans attribution à un numéro de CAS.

Des données physiques ont été identifiés par le fabricant de ce produit. Ils représentent aucune garantie des caractéristiques du produit et n'établissent aucun lien juridique contractuel.

La validité de cette fiche de données de sécurité expire un an après sa sortie.

Acronymes et abréviations:

IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Value (EU)

ECHA: European Chemicals Agency

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

TATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

[*] Les chapitres de la fiche technique sur la sécurité marqués avecun (*) ont été change par rapport à la première version.